

Office fédéral de l'environnement
Consultation 12.402
3003 Berne

Envoi par courriel à :
thomas.kuske@bafu.admin.ch

Brugg, le 30 mai 2018

Responsable: Gossin Diane
Secrétariat: Halter Liliane
Document: 180529_Prise de position_protection
nature et paysages

Consultation : 12.402 Iv. pa Eder « Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et des paysages »

Madame, Monsieur,


Dans votre courrier du 29 mars dernier vous nous invitez à prendre position sur la consultation mentionnée en objet et nous vous remercions de nous offrir cette possibilité.

Le patrimoine culturel suisse et ses paysages typiques contribuent à la beauté du pays. La préservation de cette richesse paysagère, que cela soit les campagnes rurales agricoles ou les monuments culturels, s'avère essentielle. En outre, l'attrait du panorama suisse constitue un atout majeur pour le tourisme.

Ainsi, la présente proposition de révision nous paraît judicieuse, dans la mesure où les intérêts cantonaux auront davantage de poids dans le processus décisionnel. Ce gain de flexibilité devrait aussi profiter aux intérêts de l'agriculture, ce que nous saluons. Par conséquent, nous soutenons le projet de révision dans son ensemble, tout en rappelant que celui-ci ne doit entraîner aucun affaiblissement de la production agricole.

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de ce dossier et en demeurant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Union Suisse des Paysans


Markus Ritter
Président


Jacques Bourgeois
Directeur